



AVIS

**dans le cadre des
RENDEZ-VOUS DE LA SOLIDARITÉ 2009**

**Vers un deuxième Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la
pauvreté et l'exclusion sociale**

Décembre 2009

230, rue King Ouest, bureau 300, Sherbrooke (Québec) J1H 1P9
Téléphone : 819 563-1911 - Télécopieur : 819 563-7800
forumjeunesseestrie.qc.ca / www.forumjeunesseestrie.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

Introduction

Forum jeunesse Estrie	3
La démarche	4
Portrait général des difficultés rencontrées chez les jeunes estriens	5

Les grands thèmes

L'adéquation entre les besoins et les moyens	7
Une intervention territoriale à renforcer	10
Les conditions nécessaires pour appuyer la prise en charge à l'échelle régionale et locale	11
Une gouvernance adaptée	12
Le financement de la mobilisation	13

Conclusion

14

Remerciements

15

INTRODUCTION

FORUM JEUNESSE ESTRIE

En tant qu'instance régionale de concertation et de mobilisation jeunesse en région, le Forum jeunesse Estrie agit PAR et POUR les jeunes estriens et estriennes âgés de 15 à 35 ans.

Sa mission se divise en trois axes principaux :

- Participer au développement durable de l'Estrie en favorisant l'amélioration de la qualité de vie des jeunes de 15 à 35 ans, notamment par l'amélioration de leurs conditions sociales, culturelles et économiques;
- Contribuer à l'actualisation de l'Estrie habitée et animée par la participation active, responsable et solidaire de ses citoyens;
- Favoriser la reconnaissance par le milieu de la force vive que représentent les jeunes et du caractère essentiel de leur contribution au développement collectif.

Également, issu d'un portrait de la jeunesse et d'une démarche de planification stratégique, le Forum jeunesse Estrie s'est doté de cinq (5) priorités de développement :

- Amélioration de la santé globale des jeunes;
- Développement de la qualité du milieu de vie;
- Soutien à la mise en place d'une relève forte et dynamique;
- Soutien à la participation citoyenne des jeunes;
- Soutien aux jeunes dans leur persévérance scolaire.

Afin de mettre en œuvre cette planification stratégique jeunesse régionale, le Forum jeunesse Estrie s'est doté de sept (7) principes d'intervention afin que les actions posées soient en accord avec la philosophie de l'organisation qui est de travailler pour les jeunes, en collaboration avec le milieu et dans le respect des compétences de chacun.

- Intégrer le jeune, ses besoins et les besoins de son environnement au cœur de la planification stratégique jeunesse régionale;
- Garder un souci constant pour la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale des jeunes;
- Respecter les particularités des territoires et les compétences des organisations;
- Promouvoir la valorisation du rôle des adultes et de la communauté dans le développement des jeunes;
- Travailler dans un esprit de développement durable;
- Faire preuve de souplesse dans l'actualisation des priorités d'actions;
- Viser le décloisonnement entre les organisations.

Un des mandats du Forum jeunesse Estrie est d'exercer un rôle-conseil en matière de jeunesse auprès des instances locales, régionales ou gouvernementales. Dans ce contexte, il apparaissait incontournable que le Forum jeunesse Estrie rédige un avis jeunesse dans le cadre des Rendez-vous de la solidarité 2009.

LA DÉMARCHE

Cet avis du Forum jeunesse Estrie se veut une réflexion issue de son expertise, de ses observations et de ses préoccupations accumulées au fil des ans au contact de ses partenaires œuvrant auprès de la jeunesse. Cet avis ne se veut pas une recherche exhaustive, mais bien un bref survol de la situation et d'actions mises en place concernant la pauvreté et de l'exclusion sociale chez les jeunes estriens.

Vu la complexité et la spécificité que sont les sujets de la pauvreté et de l'exclusion sociale chez les jeunes, le Forum jeunesse Estrie a fait appel à un groupe de discussion pour compléter son expertise. Il a été important aux yeux du Forum jeunesse de ne pas seulement voir la situation estrienne de la pauvreté et l'exclusion sociale à travers des chiffres, mais au travers le vécu des organisations qui côtoient et travaillent auprès de ces jeunes.

Ce groupe de discussions a pu, dans un premier temps, dresser un portrait général de la situation de certains groupes de jeunes (étudiants, travailleurs, handicapés, artistes, travailleurs culturels, communautés culturelles et anglophones) et dans un deuxième temps, aborder les thèmes retrouvés dans le cahier de consultation pour les régions. Le Forum a également lancé un appel aux partenaires ne pouvant être présents à cette rencontre, à lui transmettre leurs commentaires par voie électronique.

Le Forum jeunesse Estrie vous souhaite une bonne lecture.

PORTRAIT GÉNÉRAL DES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES JEUNES ESTRIENS

Étudiants de niveau postsecondaire

- Les personnes qui étudient dans les institutions de niveau postsecondaire font partie des populations les plus touchées par la pauvreté et les conditions de vie précaires qui l'accompagnent;
- Compte tenu des pressions financières associées à la poursuite d'études postsecondaires, les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs éprouvent une grande difficulté à concilier travail-étude et travail-étude-famille;
- Les étudiantes et étudiants vivent généralement sous le seuil de la pauvreté, notamment en raison du fait que les paramètres de calcul de l'Aide financière aux études (AFE) sont déficients (écart entre le véritable apport des parents versus ce qui est pris en compte par les prêts et bourses, limitation excessive des revenus d'appoint, ratio prêts vs bourses disproportionné, etc.);
- Trop souvent, les étudiantes et les étudiants dans le besoin ont recours à des services de dépannage. Par exemple, au Cégep de Sherbrooke, entre 5 à 10 % de la population étudiante fait appel régulièrement à un ou plusieurs de ces services (coupons alimentaires, comptoir alimentaire, paniers de Noël, services de planification budgétaire...), les parents étudiants, les étudiantes et étudiants des communautés culturelles et les adultes qui font un retour aux études sont les catégories les plus touchées;
- Pour la population étudiante, la problématique du manque de logements sociaux est directement liée à la situation de pauvreté dont elle est victime;
- Pour la population étudiante, l'accès à des emplois à temps partiel de qualité (flexibilité des horaires, salaires adéquats, etc.) est un enjeu déterminant pour le maintien d'une qualité de vie décente.

Travailleurs

- En 2002-2003, on retrouvait plus de 50 % des jeunes qui occupaient un emploi atypique (temps partiel, à forfait, sur numéraire, autonome) au Québec (rapport de Jean Bernier);
- Ils quittent les milieux ruraux dans l'espoir de dénicher dans les grands centres un emploi ou un meilleur emploi;
- Vu leur statut précaire, les jeunes sont :
 - exposés à un plus haut taux d'accidents en milieu de travail;
 - sujet à travailler blessés;
 - victimes d'infractions aux droits du travail;

Handicapés

- Les handicapés sont le deuxième groupe le plus pauvre après les Autochtones;
- Ils connaissent de grandes difficultés au niveau de la formation malgré les programmes d'aide au maintien à l'école;
- Ils sont mal ou non préparés pour le marché du travail, leur vie active ou autonome;

- Ils se retrouvent sur l'assistance-emploi ou avec un travail précaire leur donnant le salaire minimum;
- Ils sont souvent victimes d'abus de la part des propriétaires, des employeurs et de leur entourage sans avoir les ressources nécessaires pour les déceler et les dénoncer.

Communautés culturelles

- Certains nouveaux arrivants ont :
 - de la difficulté vis-à-vis la langue;
 - de la difficulté d'intégration socioprofessionnelle;
 - une probabilité d'effectuer du travail au noir;
- Ceux établis depuis quelques générations ont :
 - tendance à s'exiler vers les grands centres et même que vers d'autres provinces pour travailler.

Communautés anglophones

- Ils éprouvent de la difficulté à terminer le parcours scolaire à cause de l'éloignement des établissements scolaires anglophones;
- Ils ont de la difficulté à obtenir de l'aide aux devoirs de la part de leurs parents si leur parcours scolaire se fait en français;
- Ils ont des tendances à l'isolement et à la ghettoïsation.

Artistes et travailleurs culturels

- 69 % des artistes de la relève de l'Estrie sont des travailleurs autonomes;
- 67 % des artistes de la relève ont un revenu total personnel de moins de 15 000 \$ avant impôt;
- En 2008, 33 % des artistes et travailleurs culturels de 18 à 35 ans ont exprimé le souhait de quitter la région.

En général, le jeune qui vit une problématique de pauvreté et d'exclusion sociale :

- a peu ou aucun soutien parental;
- a une méconnaissance des services mis à sa disposition ou a peur d'être catégorisé comme « pauvre » s'il les utilise;
- est sous scolarisé et/ou sous employé;
- bénéficie du soutien de revenu de l'État.

L'ADÉQUATION ENTRE LES BESOINS ET LES MOYENS

Lorsqu'il est question de pauvreté et d'exclusion sociale, toutes les sphères entourant la vie du jeune doivent être prises en considération. Mais une intervention auprès de certaines sphères est apparue comme étant cruciale pour le Forum jeunesse Estrie dans le but d'accentuer les efforts en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Scolarité

Soutenir les jeunes dans leur persévérance scolaire est un moyen reconnu pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Le Forum jeunesse Estrie appuie et participe, depuis plus de trois (3) ans, à la mobilisation estrienne pour contrer le décrochage scolaire et augmenter la diplomation et la qualification des jeunes. Il est apparu comme urgent au milieu, pour que les jeunes occupent et puissent combler des emplois de qualités, qu'ils obtiennent des outils et du soutien à leur cheminement scolaire. Le Forum jeunesse Estrie souhaite ardemment que les travaux déjà amorcés en région concernant la persévérance scolaire soient soutenus et poursuivis dans les actions locales et régionales établies par le milieu estrien.

Emploi

Diverses études démontrent que les jeunes vivent des situations particulières quant à leurs conditions de travail, particulièrement au niveau du respect des normes du travail et du taux élevé d'accidents en milieu de travail. Le Forum a donc décidé de se pencher sur la question du travail précaire et atypique chez les jeunes. La mise en place d'une relève forte et dynamique en matière de main-d'œuvre constitue une des priorités de développement du Forum et le fait d'occuper un emploi de type atypique peut engendrer chez les jeunes estriens des problèmes liés au manque de revenu (temps partiel) ou à l'isolement (travailleur autonome). Le Forum jeunesse Estrie a décidé, en 2008, d'appuyer de concert avec des organisations du milieu œuvrant dans les domaines de l'employabilité, de la santé et sécurité au travail et des normes du travail, une action structurante visant à améliorer les conditions de travail des jeunes en région. Le Forum souhaite qu'à court terme d'autres acteurs du milieu s'engagent et poursuivent en ce sens.

Logement

Le manque de logements de type « sociaux » est un fait connu et les besoins chez les grandes familles (plus de trois enfants) sont croissants, mais l'offre est toujours restreinte. Le Forum jeunesse Estrie et des partenaires du milieu s'accordent pour dire que la vision du développement des logements sociaux, coopératifs ou adaptés doit allier les logements abordables avec d'autres facteurs. Il faut prendre en considération l'accessibilité aux services (transports, établissements scolaires...), la possibilité d'intégrer à ces logements un service d'accompagnement et la mise en place d'initiatives innovantes qui offrent aux jeunes la possibilité que ces loyers ne soient qu'un lieu de passage.

Également dans la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, la création de programmes de subvention de loyers en milieu coopératif se veut un moyen de favoriser la mixité sociale tout en ayant un impact direct sur les ménages à faible revenu.

Transport

Le manque de transport en milieu éloigné est un frein majeur. Un exemple, tiré du *Portrait des 12-35 ans de la MRC des Sources*, mentionne que 25 % des adolescents et 45 % des jeunes adultes disent avoir de la difficulté à sortir de chez eux parce qu'ils n'ont pas de moyen de transport. Les jeunes se voient donc privés de services locaux et régionaux, de formation et de loisirs. Les jeunes en milieu rural vivent un isolement plus marqué que ceux en milieu urbain à cause de ce manque de transport. Un moyen de combler ce manque de transport serait de décentraliser les services, mais malheureusement, et ce, même chez les organisations à vocation régionales, les ressources humaines et monétaires sont souvent insuffisantes et inadéquates.

Entrepreneuriat

Plusieurs organisations supportent le développement des jeunes entrepreneurs, leur offrant une vaste gamme de services de prédémarrage, démarrage et gestion d'entreprises. L'information sur ces différents organismes de soutien demeure malgré tout parcellaire, les ressources humaines étant dispersées et fragilisées par un roulement de personnel fréquent, alors que les vitrines Internet de plusieurs organisations comprennent peu d'information stratégique.

De plus, certaines catégories de travailleurs autonomes, les artistes par exemple, se voient refuser l'accès aux ressources de plusieurs organismes de soutien, leur situation particulière ne cadrant pas avec les critères d'admissibilité des programmes.

Une meilleure identification des avenues et parcours possibles (inventaire des organismes et création d'exemples de parcours) serait souhaitable afin d'augmenter l'accessibilité aux services des organismes de développement en entrepreneuriat, ainsi qu'aux ressources connexes (financement, lieux de travail, clientèles, réseautage, etc.).

L'exode

Le manque d'emplois de qualité, de logements ainsi que de transport contribue grandement à l'appauvrissement des jeunes, mais également à leur exode rural. Ce dernier combiné à la dénatalité et au vieillissement de la population fragilise le tissu social et met en péril les services de proximité, ce qui, incidemment, affecte la qualité de vie en région. Pourtant, nombreux sont les jeunes qui désirent revenir s'installer dans leur communauté.

Le réseautage est un outil d'intégration du marché du travail non négligeable. Or, plusieurs jeunes quittent également la région par méconnaissance de ses ressources et de ses opportunités, une conséquence directe de la faiblesse de leur réseau social et de leur absence d'enracinement dans la communauté. Il est possible d'atténuer cette situation en augmentant l'accès à des activités de réseautage entre les jeunes, les organismes et les entreprises.

En 2008-2009, le Forum jeunesse Estrie a financé une action jeunesse structurante de mobilisation régionale sur l'installation, l'intégration et la rétention des jeunes dans la région de l'Estrie dans le but de soutenir des actions régionales afin de faciliter le recrutement, l'accueil et l'intégration des jeunes dans les communautés estriennes. Le Forum souhaite en 2010, avec l'aide d'acteurs sociaux, gouvernementaux et économiques, poursuivre ce travail au sujet de la migration des jeunes pour contribuer à bâtir une région habitée et animée par la participation active.

Force est de constater que tous ces enjeux sont étroitement liés et forment un cercle parfois vicieux. Si un jeune ne complète pas son parcours scolaire, il ne pourra occuper un emploi de qualité, donc avoir un logement décent. S'il n'a pas accès à un transport, cela augmentera grandement ses chances d'échec au niveau de la formation et de l'emploi. Alors souhaitant améliorer sa situation, le jeune quittera son milieu vers de grands centres où le logement, notamment, est beaucoup plus cher, ce qui produira un effet contraire sur sa condition.

UNE INTERVENTION TERRITORIALE À RENFORCER

Avec un accompagnement adéquat, le Forum jeunesse Estrie croit fortement qu'il est important d'impliquer dans l'établissement de pistes d'action, les jeunes en situation de pauvreté et d'exclusion pour les mener ensemble vers des solutions qui leur ressemblent. L'établissement d'un plan d'action issu des idées concertées des principaux intéressés a un caractère plus efficace et permanent et aura plus de poids sur les jeunes que l'imposition d'un plan d'action provenant seulement d'un comité ou d'un organisme par exemple. Ainsi, lorsque les jeunes sont interpellés à émettre des solutions à leurs problèmes, leurs engagements auront un impact dans l'établissement de projets, de mesures et d'initiatives qui en découleront et les toucheront. Des intervenants qui parlent aux jeunes sur le terrain et qui offrent des modèles qui vivent ou qui ont vécu les mêmes réalités que les jeunes sont également des conditions gagnantes vers une prise en charge.

Fort de son expertise en soutien à la participation citoyenne des jeunes, le Forum croit également qu'il faut renforcer l'implication citoyenne et sociale chez les jeunes. Que ce soit à travers le cursus scolaire, les activités parascolaires ou de loisir, l'implication et la participation doivent être véhiculées. Les jeunes prendront goût à s'impliquer, à s'intégrer et à redonner à leur communauté. Ils en sortiront grandement valorisés. Le milieu se doit en retour de reconnaître et de valoriser ces actions par différentes mesures (concours, gala, remise de bourses, etc.).

LES CONDITIONS NÉCESSAIRES POUR APPUYER LA PRISE EN CHARGE À L'ÉCHELLE RÉGIONALE ET LOCALE

Dans les conditions nécessaires pour la prise en charge, la reconnaissance de l'expertise des organisations en place et la transmission de cette expertise sont des incontournables. Le Forum jeunesse Estrie voit trop souvent de belles initiatives de développement social qui parfois, faute de moyens, s'éteignent avec leurs acquis et leurs outils développés. En mettant en place un guide, une vigie ou un répertoire des bonnes pratiques de l'Estrie et de toutes les régions, ces initiatives réussies ne seraient pas perdues ou oubliées et elles pourraient être exportées. Quel que soit le moyen employé, il permettrait le développement de formations destinées aux différentes tables de concertation et organismes, afin de bien comprendre les mécanismes des jeunes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

Un des principes d'intervention du Forum jeunesse Estrie est de viser le décloisonnement entre les organisations, et par le fait même, les individus. Deux bons exemples de ce style d'approche sont l'Engagement jeunesse Estrie et TEVA (Transition école/vie adulte).

Les problèmes vécus par les jeunes en difficulté sont variés et les réponses à leurs besoins se trouvent de moins en moins dans les programmes d'un seul ministère ou dans les interventions d'un seul organisme. L'Engagement jeunesse Estrie voit donc à tout mettre en œuvre afin d'améliorer la continuité, la complémentarité, l'efficacité et la cohérence des services socioprofessionnels offerts aux jeunes.

La TEVA réunit un groupe régional de travail sur la transition entre l'école et la vie active qui a comme mandat de soutenir les écoles, les jeunes et les familles de ces derniers dans l'élaboration de plans de transition « école-vie active » (TÉVA). Ces plans permettent aux jeunes handicapés qui s'apprêtent à quitter l'école d'avoir en main tous les outils pour vivre une transition harmonieuse vers la vie active, que ce soit dans le cadre d'une insertion professionnelle, de la recherche d'un appartement, etc. Sans le dévouement de multiples partenaires et leur souci de voir au bien-être de ces jeunes, le programme ne pourrait fonctionner.

La grosseur des structures et leurs rigidités sont un obstacle majeur au décloisonnement entre les organisations. Parfois, il suffit d'une petite ouverture de la part de chacun pour que de belles réalisations prennent naissance.

Un bon exemple de cette ouverture en Estrie est le « Comité pour le placement d'été des étudiants handicapés ». Ce comité est pratiquement unique au Québec et sans la présence d'organismes qui acceptent de sortir de leur cadre et de leur structure organisationnelle, rien de tout cela ne serait possible. Ce comité, issu du comité de concertation sur l'intégration au travail des personnes handicapées en Estrie, réunit des représentants des centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en déficience physique, d'Emploi-Québec, de Service Canada, du service spécialisé de main-d'œuvre pour personnes handicapées Trav-Action, de Sphère-Québec et du milieu associatif des personnes handicapées. Depuis plus de dix (10) ans, le comité voit à ce qu'un service de placement pour les emplois d'été soit disponible pour les jeunes handicapés. Sans la collaboration essentielle de Service Canada qui embauche un étudiant à son Centre Service Canada pour Jeunes (CSCJ) pendant l'été pour s'occuper des élèves et des étudiants handicapés, d'Emploi-Québec qui offre des subventions salariales aux employeurs par l'intermédiaire de son programme Contrat d'intégration au travail (CIT) et de Trav-Action qui collabore au placement et au suivi en emploi de ces jeunes en collaboration avec Service Canada, les jeunes ayant des incapacités ne recevraient aucune aide pour intégrer le marché du travail pendant la période estivale.

La région, avec de la bonne volonté, une marge de manœuvre et une souplesse dans l'application des programmes, est capable de grande innovation.

LE FINANCEMENT DE LA MOBILISATION

Le Forum jeunesse Estrie possède le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ), un outil pour soutenir ou mettre en place des actions et des projets jeunesse structurants qui permettent d'agir sur des enjeux touchant la jeunesse de la région. Cet outil, en complémentarité avec d'autres sources de financement, permet au Forum de déployer des initiatives qui visent à intégrer les jeunes âgés de 15 à 35 ans, leurs besoins et les besoins de leur environnement dans le but commun d'améliorer leur qualité de vie.

Le Forum a constaté que les négociations entourant les ententes spécifiques (communément appelées au Forum actions jeunesse structurantes) avec certains ministères sont parfois ardues. Plusieurs ministères ne peuvent engager leurs sommes que pour un an à la fois. Également, comme les négociations d'ententes sont longues, le fait que le Forum jeunesse doive engager dans une convention l'ensemble de son enveloppe FRIJ au 31 mars de chaque année lui laisse peu de marge de manœuvre.

Un autre point, la venue de financement en provenance d'instances philanthropiques ou privées rend perplexé le Forum jeunesse Estrie. D'un côté, l'injection de nouvelles sommes d'argent afin d'agir sur différents problèmes touchants la jeunesse est réjouissante. D'un autre côté, la crainte de voir un dédoublement des structures déjà en place, les besoins être déterminés par les bailleurs de fonds et l'imposition de conditions de déploiement ne respectant pas les milieux, fait dire au Forum qu'il faut faire preuve de prudence envers de telles ententes.

CONCLUSION

En conclusion, le Forum jeunesse Estrie a dégagé ces grandes lignes :

Beaucoup de programmes existent déjà pour soutenir les efforts et les démarches afin d'enrayer la pauvreté et l'exclusion sociale chez les jeunes. Il est primordial de les adapter aux réalités du milieu en faisant preuve d'ouverture et de flexibilité. Chaque région, MRC, municipalité et même chaque quartier vit une réalité propre. Il est important de la considérer pour que les besoins et les solutions puissent émerger de la base et remonter. On se doit de respecter les particularités des territoires et les compétences des organisations.

Il est crucial pour favoriser la connaissance et l'accessibilité des programmes auprès des jeunes et des organisations d'établir de bons moyens de communication et de réseautage; de faciliter l'implantation de transport ou de faciliter la décentralisation des services et de soutenir et bonifier des lieux de concertation et de rencontre. Il faut prendre en cause que les jeunes qui sont en situation de pauvreté et d'exclusion sociale ne forment pas un ensemble homogène et qu'il est difficile parfois de rejoindre certains d'entre eux lorsqu'ils ont quitté un réseau (école, travail...).

La concertation entre les différents organismes d'aides et les acteurs sociétaux est primordiale pour mettre en place des mécanismes permettant d'entamer un dialogue constructif avec les différents groupes de jeunes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Comme mentionné, le fait de les impliquer, avec du soutien, le plus tôt possible dans le processus et non de leur imposer un plan permet, entre autres, d'ajuster les actions à leur réalité et leurs valeurs. La reconnaissance et la valorisation sont deux besoins bien tangibles chez les jeunes.

Il ne faut surtout pas présumer que toutes ces actions, ces programmes et ces initiatives visant les jeunes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale pourront les sortir complètement de cette situation et les rendre autonome. Certains d'entre eux auront toujours besoin de suivis ponctuels ou continus. Ces suivis sont indispensables pour éviter que des jeunes tombent ou retombent dans la même situation. Pour ce faire, il est essentiel que les organisations puissent avoir une bonne vue d'ensemble d'où leur travail s'arrête et d'où le travail de l'autre commence pour se compléter et faciliter la transition ou le cheminement des jeunes. Des approches comme l'Engagement jeunesse et TEVA permettent, entre autres, de voir à ce que ces brèches soient colmatées.

En terminant, rien de tout cela ne peut être accompli par les acteurs du milieu si les ressources monétaires, humaines et matérielles ne sont pas au rendez-vous. La lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale se réalise, entre autres, avec la volonté de contribuer à des investissements sociaux.

REMERCIEMENTS

Le Forum jeunesse Estrie remercie les personnes suivantes pour leur précieuse collaboration :

- Engagement jeunesse Estrie : Marie-Lyne Courchesne
- Office des personnes handicapées du Québec, région Estrie : Marie-Andrée Lemieux
- Carrefour jeunesse emploi Memphrémagog : Yolande Lemire
- Illusion-Emploi : Sandy Tremblay
- Fédération des communautés culturelles de l'Estrie : Peter Muya Tshikala
- Jeune citoyenne : Jinny Mailhot
- Conférence régionale des élus de l'Estrie : Murielle Quirion
- Sonia Tremblay, Alexandre Blanchette, Guillaume Houle, Alexandre Lavallée et Dominique Desautels